
E-Synergie

Demande de paiement dématérialisée

Programme national FEAMPA FranceAgriMer 2021-2027

CE DOCUMENT APPORTE DES ELEMENTS SPECIFIQUES AUX DEMANDES DE PAIEMENT AU TITRE DU DISPOSITIF OS 1.4 Collecte de données

Préambule

Ce tutoriel a pour vocation de vous aider à préparer la saisie de votre demande de paiement via le portail e-Synergie en vous présentant les pièces à fournir, et à vous guider tout au long de votre saisie.

Informations pratiques préliminaires

NB : des consignes et aides nécessaires à la saisie de la demande de paiement sont intégrées au sein des différents écrans. Nous vous invitons à vous y reporter.

- Le symbole  situé à droite d'un champ permet d'afficher une aide à saisir sur le champ concerné.
- L'astérisque (*) indique que le champ est à renseigner obligatoirement.
- Les champs grisés ne sont pas saisissables ou sont remplis automatiquement ;
- Enregistrez régulièrement votre saisie et ne fermez pas la fenêtre en cliquant sur la croix rouge sans avoir enregistré au préalable : toutes les données saisies seraient perdues.

Vous pouvez à tout moment :

- Supprimer votre demande,
- Exporter et récupérer à tout moment votre demande au format PDF tout au long de votre saisie,
- Communiquer avec le service en charge du suivi de votre demande une fois celle-ci envoyée, en cliquant sur le bouton « Communication »

Demande de paiement 2021-2027



Identifiant de la demande : 36552
Etat : En instruction

Numéro synergie : FAM000385 - V1

Avant de démarrer la saisie de votre demande de paiement, assurez-vous :

- d'avoir à portée de main la convention attributive et les avenants éventuels ;
- de disposer de l'ensemble des pièces justificatives dématérialisées pouvant être regroupés par catégorie de dépense et le cas échéant et si besoin compressées dans un dossier au format ZIP (voir la liste des pièces à fournir) **ainsi que les modèles de documents (annexe financière, liste des pièces justificatives, calculatrice de l'aide et annexe autres aides publiques perçues) mis à disposition sur le site internet de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/filiere-peche-et-aquaculture/Accompagner/FEAMPA/OS-1.4-Controle-et-Execution>**

Suite à la programmation et au conventionnement d'une opération, vous pouvez procéder à une demande de paiement selon les termes de la convention :

- Acompte si possibilité prévue dans votre convention (article 5) et selon calendrier indiqué dans la convention ;
- Solde après l'achèvement de l'opération (à produire impérativement dans le délai imparti par la convention).

L'instructeur en charge de votre dossier est à même de vous demander toutes autres pièces justificatives lui permettant d'établir son contrôle de service fait. Il pourra préciser et compléter cette liste selon la nature de l'opération, du bénéficiaire.

La demande de paiement fera l'objet d'une instruction de la part du service instructeur compétent qui déterminera le montant à verser au bénéficiaire.

Création de la demande de paiement

Elle s'effectue à partir de votre portail, en cliquant sur le bouton

The screenshot shows the Synergie portal dashboard. At the top, there's a header with the Synergie logo, the text 'Portail de dépôt de demande d'aides européennes', and user information for Cynthia BURNY. Below the header, there's a 'Tableau de bord' section with a table of requests. A red arrow points from the word 'bouton' in the text above to a button labeled 'Demande de paiement' in the 'Mes démarches' section on the right. The button is circled in red.

Type	Brouillon	Envoyé	A corriger	Instruction	Traité	Rejeté
Demande de subvention 14-20	2	-	-	-	-	-

Vous accédez au 1er écran de la demande de paiement, dans lequel vous complèterez la partie Contexte de la Demande, à savoir :

Dans la case « *Opération* », sélectionnez le projet (Numéro Synergie et libellé) pour lequel vous souhaitez faire une demande de paiement dans la liste de vos projets conventionnés.

Pour le reste des informations, les cases se remplissent automatiquement grâce aux informations fournies lors de la demande de subvention.

The screenshot shows the 'Demande de paiement' page. The 'Contexte de la demande' section is highlighted. It includes fields for 'Opération *', 'Programme', 'Service instructeur', and 'Codification'. A dropdown menu is open for the 'Opération *' field, showing a list of projects with their Synergie numbers and descriptions.

PERSONNE À CONTACTER AU SERVICE INSTRUCTEUR

Demande de paiement

Contexte de la demande

Opération *

Programme

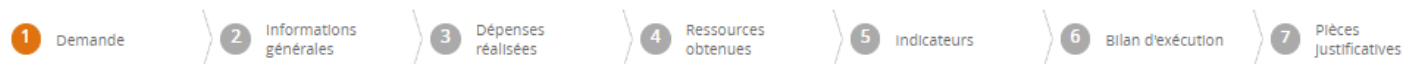
Service instructeur

Codification

Contact de l'organisme de gestion

PERSONNE À CONTACTER AU SERVICE INSTRUCTEUR

La saisie de la demande de paiement se déroule ensuite au long de 7 étapes de navigation matérialisées dans le bandeau en haut de l'écran



Etape 1 – Demande

- **Informations sur l'opération programmée** : cette première partie se complète automatiquement
- **Demande de paiement** : vous devrez renseigner obligatoirement le « *Type de demande de paiement* » avec, conformément à votre convention, indiquer s'il s'agit d'un acompte ou d'un solde.

Attention : si vous sélectionnez Solde, aucune autre demande de paiement ne pourra être déposée au titre du dossier

1. Demande

Informations sur l'opération programmée ?

Votre référence de demande eSynergie	32039
Date du dépôt de votre demande	27/09/2022
Numéro de l'opération Synergie	FAM000385 - V2
Intitulé de l'opération	Collecte de données DCF 2023-2024
Programme	Programme national FEAMPA FranceAgriMer 2021-2027
Service Instructeur	FranceAgriMer (FAM)
Codification principale	TA.1.4.2 : Collecte et la diffusion de données dans le cadre de la DCF
Montant total de l'opération programmée (EUR)	529 394.18

Demande de paiement

Sélectionner le type demande de paiement :

- Acompte(s) : possible(s) au cours de la période de réalisation de l'opération ;
- Solde : à réaliser après l'achèvement de l'opération (à produire en principe dans les 6 mois suivant la fin de l'opération).

Attention : tout changement du type de la demande de paiement peut effacer tout ou partie des saisies déjà effectuées.

Type de la demande de paiement *

☐ Acompte (Bilan Intermédiaire)
☐ Solde (Bilan final)

* champs obligatoires

Etape 2 – Informations générales

2. Informations générales

Utilisateur ayant créé la demande de paiement

Prénom utilisateur	Cynthia	Nom utilisateur	BUR
Fonction			

Bénéficiaire concerné par la demande de paiement

Tiers	Muséum National d'Histoires Naturelles
Bénéficiaire *	SIRET : 18004417400019 Muséum National d'Histoire Naturelle ▼

Contact de l'organisme de gestion

Dans cette partie pré remplie, vous pouvez éventuellement compléter la partie « Fonction » et modifier le bénéficiaire si nécessaire, notamment en cas de changement de n° SIRET : [procédure en page suivante](#).

PERSONNE À CONTACTER AU SERVICE INSTRUCTEUR

Prénom	Unité Pêche	Nom	FranceAgriMer
Courriel	synergie2.0-recette@synergie-europe.fi	Téléphone	0173303000

Informations utiles pour le porteur

COORDONNÉES DU SERVICE INSTRUCTEUR TRAITANT VOTRE DEMANDE

Nom du service instructeur	FranceAgriMer		
Adresse	12 rue Henri Rol-Tanguy		
Complément géographique			
Complément destinataire			
Lieu dit			
Code postal	93555	Ville	Montreuil
Pays	France		
Courriel	synergie2.0-recette@axyus.com		

* champs obligatoires

En cas de changement de SIRET :

Aller dans « mon compte » et cliquer sur « Ajouter SIRET »

Portail de dépôt de demande d'aides européennes

Mon compte Déconnexion

Amaury Legros
ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L ...

BESOIN D'AIDE ? | SUIVEZ-NOUS SUR: f t y

Infos compte Profil formulaire Infos organisations

Mon entité publique

Numéro SIRET 13000636400017

Raison sociale * ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRIC

Courriel synergie2.0-recette@synergie-europe.fr

Téléphone * 0101010101

Fax

Mon historique de SIRET

Ajouter SIRET

Une fois le nouveau SIRET enregistré, sélectionner le SIRET à utiliser.

Mon historique de SIRET

Ajouter SIRET

SIRET	Date d'ajout	Courant	Action
84479451100015	08/06/2023	☐	
84479451100023	19/02/2024	☒	

Etape 3 – Dépenses réalisées

- 1 Demande 2 Informations générales 3 Dépenses réalisées 4 Ressources obtenues 5 Indicateurs 6 Bilan d'exécution 7 Pièces justificatives

3. Dépenses réalisées

Les dépenses faisant l'objet de la demande de paiement et joindre au présent dossier les justificatifs comptables ou pièces équivalentes de valeur probante (Cf. volet 7. Liste des pièces justificatives à joindre).

Attention : Toute dépense non payée, non acquittée, non justifiée par une pièce probante ne pourra être analysée et sera donc rejetée par le service instructeur.

Le paiement de l'aide européenne pour les opérations dont les dépenses sont déclarées sur la base d'un barème standard de coûts unitaires ou d'un montant forfaitaire est calculé en fonction des réalisations ou des résultats.

NB : Il est nécessaire de se reporter à la notice explicative de la demande de paiement.

Attention : Assurez-vous que pour chaque dépense déclarée est joint la pièce justificative correspondante.

Cette annexe n'est pas à remplir lorsque les dépenses sont toutes déclarées sur une base forfaitaire.

Tableau des dépenses ?

Astuce :

si vous avez beaucoup de dépenses à saisir, vous pouvez saisir la première ligne en cliquant sur le bouton "+" puis exporter le tableau au format CSV. Vous pouvez alors saisir en masse dans MS EXCEL vos dépenses en vous inspirant de la première ligne et les réimporter en une seule passe avec le bouton "Importer".

ou

Saisissez les en cliquant sur le bouton "+" à droite dans le tableau, modifiez les si besoin en cliquant sur la flèche "↔" puis sur le bouton représentant un "crayon" à droite d'une ligne existante.

Préparation préalable :

- Renseignez le détail des dépenses réalisées dans l'annexe financière et la faire signer par les personnes

habilités (représentant légal et éventuellement comptable public, commissaire aux comptes, expert-comptable). Si l'annexe n'est pas certifiée par un comptable public, commissaire aux comptes ou expert-comptable, il faut transmettre l'ensemble des factures acquittées

- Re saisissez le **total** de chaque poste de dépenses de l'annexe financière dans le tableau des dépenses visible à l'écran

Ex :

Dépenses d'investissements et service	789 563,44 €
Frais de personnel	1 634 456,12 €
Coûts indirects	245 168,42 €

Inutile de détailler chaque facture sur SYNERGIE, c'est l'objet de l'annexe financière. Sur SYNERGIE il ne faut indiquer que le total par poste de dépenses.

Saisir ou modifier une dépense

Les colonnes « **catégories de dépenses** » et « **libellé** » sont pré-remplies et correspondent aux informations de la convention attributive.

Cliquez sur « + » pour ajouter ou modifier une dépense du poste de dépense concerné :

Catégorie de dépenses	Libellé	Emetteur	Montant pièce comptable (EUR)	Montant présenté (EUR)	Emission de la facture	Action
0003- FEAMPA- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 15 % des frais de personnel directs - Art 49	[1]. Frais indirects 2023		0.00	0.00		
0002- FEAMPA- Frais de personnel directs sous forme de coûts unitaires	[2]. Frais de personnel 2023		0.00	0.00		

Sélectionnez le type de dépense : Unitaire ou Récapitulatif

Type Unitaire : à utiliser pour les dépenses sous forme de coûts réels : prestations de service, frais de mission RUP et international

Type Récapitulatif : à utiliser pour les dépenses sous forme de coûts simplifiés : dépenses de personnel, frais de mission au forfait, coûts indirects, primes de mer...

Dépenses de personnel

3. Dépenses réalisées : Ajout/modification de dépense

Description de la dépense

Mode de présentation ? *	☐ Unitaire ☒ Récapitulatif
Référence de la dépense ? *	Annexe financière
Nom du fichier contenant la pièce justificative de la dépense	
Descriptif ?	Dépenses de personnel
979 caractères restants	

Coût unitaire

Code barème	Non déterminé
Nombre d'unités présentées *	1.000
Unité de mesure	euros/heure
Coût unitaire *	150 000.00

Montant présenté (EUR)

Montant présenté (EUR)	150 000.00	(TTC)
------------------------	---	-------

Commentaire

Le coût unitaire correspond au total des dépenses de personnel figurant à l'annexe financière

Ne pas tenir compte de l'information TVA (TTC)

Parmi les pièces justificatives à fournir pour justifier des frais de personnel à la DP :

- Contrat de travail + fiches de paie des nouveaux agents (non présents à la demande de subvention) ;
- Relevés d'heures signés du RH/comptable et de l'agent justifiant du temps passé sur l'opération.

A noter que le taux horaire est calculé sur une base annuelle de 1607h. Dans le cas où vous seriez sur une base annuelle de 1820h, une proratisation à 1607h aura été faite dès la demande de subvention.

Concernant la transmission des fiches de paie et la RGPD :

L'article 32 du RGPD dispose que :

Le responsable du traitement et le sous-traitant prennent des mesures afin de garantir que toute personne physique agissant sous l'autorité du responsable du traitement ou sous celle du sous-traitant, qui a accès à des données à caractère personnel, ne les traite pas, excepté sur instruction du responsable du traitement, à moins d'y être obligée par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre.

Nous sommes spécifiquement dans ce cas, vu que la transmission des fiches de paie est prévue dans le décret d'éligibilité des dépenses du programme FEAMPA. La RGPD ne peut donc nous être opposées pour ne pas nous

transmettre les fiches de paie.

Dépenses indirectes

3. Dépenses réalisées : Ajout/modification de dépense

Description de la dépense

Mode de présentation ? *

☐ Unitaire ☒ Récapitulatif

Référence de la dépense ? *

Annexe financière

Nom du fichier contenant la pièce justificative de la dépense

SO

Descriptif ?

Dépenses indirectes

981 caractères restants

Taux forfaitaire

Base de calcul (EUR) *

150 000.00

(HT)

Taux (%)

15.00

Montant présenté

Montant présenté (EUR)

22 500.00

(HT)

Commentaire

La base de calcul du taux forfaitaire est le total des dépenses de personnel figurant à l'annexe financière
Ne pas tenir compte de l'information TVA (HT)

Répétez la même opération pour tous les coûts forfaitaires (primes de mer, frais de déplacement au forfait...)

A noter les montants forfaitaires suivants spécifiques à la DCF :

- **Primes de mer** : uniquement pour Ifremer et pour le personnel embarqué en mer → 15,15 % du montant total des frais de personnel du personnel embarqué ;
- **Frais de mission** : 4,9 % du montant total des frais de personnel.

Frais de mission sur une base forfaitaire

3. Dépenses réalisées : Ajout/modification de dépense

Description de la dépense

Mode de présentation ? *

☐ Unitaire ☒ Récapitulatif

Référence de la dépense ? *

Annexe financière

Nom du fichier contenant la pièce justificative de la dépense

SO

Descriptif ?

Frais de déplacement

980 caractères restants

Taux forfaitaire

Base de calcul (EUR) *

150 000.00

(HT)

Taux (%)

4.90

Montant présenté

Montant présenté (EUR)

7 350.00

(HT)

Commentaire

La base de calcul du taux forfaitaire est le total des dépenses de personnel figurant à l'annexe financière
Ne pas tenir compte de l'information (HT)

Prestations de service

3. Dépenses réalisées : Ajout/modification de dépense

Description de la dépense

Mode de présentation ? * ☒ Unitaire ☐ Récapitulatif

Date d'émission de la facture ? *

Date d'acquittement ?

Référence de la dépense ? *

Nom du fichier contenant la pièce justificative de la dépense ? *

Emetteur ? *

Descriptif ?

1000 caractères restants

Montant présenté

Montant de la pièce comptable (EUR) ? *

Montant non présenté (EUR) ?

Montant présenté (EUR) Taux (%)

Commentaire

Description de la dépense :

- Date d'émission de la facture : Date de début de l'opération
- Date d'acquittement : renseigner la dernière date de paiement des dépenses présentées dans le cadre de la demande de paiement
- Référence de la dépense : « Annexe financière »
- Emetteur : DIVERS

Montant présenté :

Montant de la pièce comptable : Indiquez le montant total figurant à l'annexe financière

Montant non présenté : Sans objet

Préciser dans « **Commentaire** » si ces dépenses sont présentées en Hors Taxe (HT) ou Toutes Taxes Comprises (TTC) selon votre régime TVA

Après validation, les informations que vous venez de saisir s'affichent dans le tableau ci-dessous :

Catégorie de dépenses	Libellé	Emetteur	Montant pièce comptable (EUR)	Montant présenté (EUR)	Emission de la facture	Action
0003- FEAMPA- Coûts indirects - taux forfaitaire max de 15 % des frais de personnel directs - Art 49	[1]. Dépenses indirectes liées à l'opération >		0.00	22 500.00		+
0006- FEAMPA- Frais de mission- sous forme de taux forfaitaire	[2]. Frais de mission (forfait) >		0.00	7 350.00		+
0002- FEAMPA- Frais de personnel directs sous forme de coûts unitaires	[3]. Dépenses de personnel >		0.00	150 000.00		+
0001- FEAMPA- Dépenses d'investissement matériel et immatériel	[4]. Prestations de service >		50 000.00	50 000.00		+
Total des dépenses			50 000.00	229 850.00		

Légende du tableau : [MP] : Type de poste : "Marché public".

Télécharger les pièces concernant les dépenses

- Le fichier Excel « annexe financière » complété ;
- L'annexe financière au format pdf signée obligatoirement du représentant légal de la structure et éventuellement par le comptable public ou le commissaire aux comptes + en version Excel pour les besoins de l'instruction

Si ce dernier cadre n'est pas signé, fournir les pièces permettant de justifier l'acquittement des dépenses (factures portant la mention « acquittées » ou relevés bancaires).

Le fichier obtenu en « récapitulatif des dépenses » n'est pas à utiliser

Attention : veillez à limiter le nom des fichiers et dossiers/sous-dossiers à environ 30 caractères pour faciliter les traitements.

Astuce : Il est possible de télécharger en seule fois l'ensemble des pièces de dépenses placées dans des dossiers et sous-dossiers correspondant aux postes de dépenses et regroupées dans un fichier compressé au format zip avec une taille ne dépassant pas 100 Mo. Le poids maximum des dépôts est limité à 1000 Mo.

Procédure pour créer un dossier compressé comprenant des sous-dossiers avec les pièces à transmettre :

Réalisez un clic droit sur le dossier à compresser puis "Envoyer vers" et de choisir "Dossier compressé" sous Windows (ou clic droit et "Compresser" sous Mac). Le dossier compressé apparaît en dessous du dossier d'origine et peut être téléchargé si sa taille ne dépasse pas 100 Mo sinon le découper plus finement.

Etape 4 - Ressources obtenues

Préparation préalable

- Renseignez l'annexe « calculatrice subvention » mise à votre disposition sur le site de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/filiere-peche-et-aquaculture/Accompagner/FEAMPA/OS-1.4-Controle-et-Execution>

1. Cet écran permet de renseigner les ressources déjà obtenues et celles sollicitées au titre de la présente demande de paiement.

Dans le tableau des ressources, veuillez indiquer, pour les cofinanceurs hors UE uniquement, les montants déjà perçus dans la colonne "montant versé récemment" et le montant sollicité dans la colonne "montant présenté".

2. Saisissez en bas de l'écran le montant de l'aide de l'Union Européenne attendue et que vous sollicitez dans cette demande.

3. Téléchargez les pièces justificatives des ressources versées par les cofinanceurs

Attention : Tout cofinancement public non accompagné d'un justificatif de versement peut compromettre la certification et le paiement de l'aide européenne.

Tableau des ressources

Financement	Financier	Montant retenu (programmé) (EUR)	Montant versé récemment (EUR)	Montant présenté (EUR)	Action
UNION EUROPEENNE	Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture	206 442.10	0.00	0.00	
ETAT	Écologie, développement durable et énergie	88 475.19	0.00	0.00	
Total des ressources		294 917.29	0.00	0.00	

Colonne Montant retenu : Montant de la convention attributive de l'aide

Ce tableau n'est pas à renseigner

Spécificité de la DCF : une partie de la contrepartie nationale normalement versée par l'Etat est versée par la Maîtrise d'Ouvrage Publique (MOP) de la DGAMPA. Vérifier le taux de cofinancement dans votre convention (annexe 3).

Pièces à télécharger :

- Fichier Excel de l'annexe « calculatrice subvention »
- Annexe « autres aides publiques perçues »

Télécharger les pièces concernant les ressources

Ajoutez l'état récapitulatif des ressources au format PDF signé à l'emplacement prévu par le comptable public, le commissaire aux comptes ou tout organisme compétent en droit français.

Dans "montant présenté", précisez le montant conventionné

+ Ajouter une pièce jointe concernant les ressources Le poids maximum des dépôt est limité à 1000 Mo, à concurrence de 100 Mo par fichier respectant les extensions autorisées : PNG, GIF, JPEG, DOC, DOCX, PPT, PPTX, XLS, XLSX, PDF, ZIP, RAR, ODT, ODF, ODP, JPG, CSV, ODS, TXT, 7Z

Versement UE sollicité (EUR): *

120 671.25

< Etape précédente

Enregistrer

Etape suivante >

Vous devez indiquer le « *Versement UE sollicité* » - la part UE uniquement – cf. annexe calculatrice de la subvention, colonne B 20 – « Dont part FEAMPA », soit pour notre exemple 120 671,25 € pour un total de dépenses réalisées de 229 850,00 € .

ATTENTION : Ce montant pourra être revu par le service instructeur lors du contrôle de service fait

Versement UE sollicité (EUR): *

120 671.25

Etape 5 – Les indicateurs

5. Indicateurs

Saisir les valeurs réalisées cumulées (depuis le début de l'opération) au stade de cette demande de paiement.

Pour vous aider lors de votre saisie : Cliquez ici pour consulter les Guides des indicateurs.

Indicateurs

Indicateur	Type	Unité	Valeur conventionnée	Valeur réalisée	Commentaire	Action
FEAMPA_CR 16 - Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information  *	Résultat	Entités 	187.00			

☐ Je confirme avoir fourni toutes les pièces justificatives nécessaires.

Télécharger les pièces concernant les indicateurs

+ Ajouter une pièce jointe concernant les indicateurs Le poids maximum des dépôt est limité à 1000 Mo, à concurrence de 100 Mo par fichier respectant les extensions autorisées : PNG;GIF;JPEG;DOC;DOCX;PPT;PPTX;XLS;XLSX;PDF;ZIP;RAR;ODT;ODF;ODP;JPG;CSV;ODS;TXT;7Z

Dans cet écran, vous devez renseigner la valeur « **réalisée** » pour les indicateurs conventionnés (cf. annexe 1 de votre convention, valeur à mettre à jour)

Vous devez ensuite cocher la case « Je confirme avoir fourni toutes les pièces justificatives nécessaires ».

Indicateurs

Indicateur	Type	Unité	Valeur conventionnée	Valeur réalisée	Commentaire	Action
FEAMPA_CR 16 - Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information  *	Résultat	Entités 	187	185		

☒ Je confirme avoir fourni toutes les pièces justificatives nécessaires.

Télécharger les pièces concernant les indicateurs

+ Ajouter une pièce jointe concernant les indicateurs Le poids maximum des dépôt est limité à 1000 Mo, à concurrence de 100 Mo par fichier respectant les extensions autorisées : PNG;GIF;JPEG;DOC;DOCX;PPT;PPTX;XLS;XLSX;PDF;ZIP;RAR;ODT;ODF;ODP;JPG;CSV;ODS;TXT;7Z

Etape 6 – Bilan d'exécution

Dans la première partie du « **bilan d'exécution** », toutes les informations à remplir sont obligatoires. Certaines rubriques étant limitées en nombre de caractères.

- Tout d'abord vous devez saisir la période de réalisation de l'opération concernée par la présente demande de paiement (*la date doit être saisie sous format jj/mm/aaaa ou bien elle peut être sélectionnée à partir du calendrier*).
- Dans le bloc suivant constat de réalisation, vous devez résumer les actions réalisées
- Ensuite trois questions, concernant la conformité des réalisations aux objectifs prévus dans la convention attributive d'aide, vous sont posées. Il suffit de répondre en cochant par oui ou non les cases correspondantes. De plus, il vous est demandé d'expliquer dans le bloc suivant d'éventuels écarts.

EXEMPLE DE SAISIE

Période d'exécution ?

Période d'exécution physique de l'opération au titre du présent bilan

Du * 01/01/2023  Au * 31/12/2023 

Constat de réalisation

Décrivez les actions réalisées sur le projet à ce jour et depuis le dernier bilan le cas échéant, en référence à l'opération conventionnée *

Se reporter au rapport annuel d'activité

960 caractères restants

Les réalisations sont-elles conformes aux objectifs inscrits dans la convention attributive d'aide :

En termes de calendrier * ☒ Oui ☐ Non

En termes d'objectifs de réalisation * ☒ Oui ☐ Non

En termes de livrables * ☒ Oui ☐ Non

Expliquez les écarts éventuels avec les objectifs / contenus / calendriers prévus dans la convention *

Rapport d'activité approuvé par la DGAMPA en date du xx/xx/xxxx

937 caractères restants

Bilan

Indicateurs *

Les valeurs conventionnées ont-elles été atteintes :

Au niveau des indicateurs de réalisation *

☐ Oui ☐ Non ☒ Non concerné

Au niveau des indicateurs de résultat *

☐ Oui ☐ Non ☒ Non concerné

Expliquez les éventuels écarts *

Sans objet

990 caractères restants

Opération *

L'opération est-elle en sous-réalisation (c'est à dire que le coût total éligible réalisé est inférieur au coût total programmé) ? *

☒ Oui ☐ Non

Si oui, expliquez les raisons et les incidences sur l'opération *

Se reporter au rapport annuel d'activité

960 caractères restants

L'opération est-elle en sur-réalisation (c'est à dire que le coût total éligible réalisé est supérieur au coût total programmé) ? *

☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il d'autres modifications survenues au cours de la mise en oeuvre de l'opération et/ou lors de son achèvement ? *

☐ Oui ☒ Non

Respect des obligations européennes et nationales

Publicités

Quelles actions de publicité avez-vous réalisées (support, date, cible visée, ...) ?  *

A préciser

990 caractères restants

Si vous êtes soumis aux règles de la commande publique

À réception de votre demande de paiement, le contrôleur de l'autorité de gestion vérifiera le respect des règles de la commande publique.

Il vous sera demandé de fournir les pièces justificatives correspondantes.

Un document annexe à votre dossier, complété par le contrôleur, devra restituer l'ensemble des points de contrôle réglementaire.

Sans objet

Si votre opération est soumise aux règles en matière d'aides d'Etat

À réception de votre demande de paiement, le contrôleur de l'autorité de gestion vérifiera le respect du régime d'aide dont relève l'opération.

Un document annexe à votre dossier, complété par le contrôleur, devra restituer l'ensemble des points de contrôle réglementaire.

Sans objet

De quelle manière avez-vous pris en compte les principes horizontaux couverts par votre opération (égalité hommes-femmes et non-discrimination, développement durable) ? *

Sans objet

Dans le premier bloc, vous devez décrire les actions de publicité de la subvention européenne que vous avez entreprises pour votre opération (support, date, cible visée...) , et joindre les pièces justificatives concernant la

publicité à l'étape suivante N°7.

Etape 7 – Pièces justificatives

Vous trouverez le détail des pièces à fournir sur le site de FranceAgriMer: <https://www.franceagrimer.fr/filiere-peche-et-aquaculture/Accompagner/FEAMPA/OS-1.4-Controle-et-Execution>

Attention, merci de joindre la liste des pièces justificatives dûment cochée

- 1 Demande 2 Informations générales 3 Dépenses réalisées 4 Ressources obtenues 5 Indicateurs 6 Bilan d'exécution 7 Pièces justificatives

7. Pièces justificatives

Les pièces ci-dessous sont nécessaires à l'instruction (DP de type : Solde (Bilan final))

Transmettre les autres pièces justificatives (hors dépenses et ressources) : [lien liste des pièces justificative](#)

Transmettre les pièces

+ Ajouter une pièce justificative Le poids maximum des dépôts est limité à 1000 Mo, à concurrence de 100 Mo par fichier respectant les extensions autorisées : PNG; GIF; JPEG; DOC; DOCX; PPT; PPTX; XLS; XLSX; PDF; ZIP; RAR; ODT; ODF; ODP; JPG; CSV; ODS; TXT; 7Z

Commentaires divers

5000 caractères restants

L'instructeur contrôleur en charge de votre dossier est à même de vous demander toute autre pièce justificative lui permettant de réaliser l'instruction du dossier. Il pourra préciser et compléter cette liste selon la nature de l'opération, du bénéficiaire.

En plus des pièces à joindre répertoriées dans la liste, vous devez également transmettre un document PDF qui récapitule l'ensemble de votre saisie. Pour cela, merci de bien respecter l'ordre des étapes suivantes :

- Cocher la case « J'atteste sur l'honneur »

- Cliquer sur « Imprimer la lettre d'engagement » : cela vous permet de récupérer au format PDF l'intégralité de votre saisie. Il faut faire signer ce document PDF au représentant légal de votre structure

- Cliquer sur « joindre la lettre d'engagement signée » pour joindre le document PDF signé ;

- Cliquer sur « Enregistrer »
- Puis cliquer sur « Envoyer » afin de transmettre votre demande ainsi que toutes les pièces jointes au service instructeur.

Votre demande est passée de l'état **Brouillon** à l'état **Envoyée**.

Vous pourrez suivre, dans le tableau de bord, l'avancement du traitement de votre dossier :

- **Instruction** : l'instruction de votre dossier est en cours
- **Traitée** : le dossier a reçu un avis favorable
- **Rejetée** : le dossier a reçu un avis défavorable

Tableau de bord

Vue enrichie

Mes démarches

Type	Brouillon	Envoyé	A corriger	Instruction	Traité	Rejeté
Demande de subvention 14-20	-	-	-	-	3	-
Demande de paiement 14-20	2	-	-	-	4	2
Demande de subvention 21-27	1	-	-	1	1	-
Demande de paiement 21-27	-	1	-	-	-	-

Demande de subvention

Saisir une nouvelle demande de subvention.

Créer

Saisir une subvention à partir d'une opération existante.

Créer

Suite à l'envoi de votre demande, vous recevrez un mail de confirmation avec votre dossier en pièce jointe, qui fait office de attestation de dépôt, n'hésitez pas à vérifier vos spams. En cas de non réception, merci de contacter votre service instructeur.

[RU2 SYNERGIE 2.0 eSynergie] : Accusé de réception de votre demande DP 38253 par CdM Boîte de réception x



portail@recette2.test-synergie-europe.fr

À moi, synergie2.0-recette ▾

14:21 (il y a 1 minute)



Bonjour,

La **demande de paiement** auprès du programme **Programme national FEAMPA FranceAgriMer 2021-2027** portant sur les éléments suivants :

- Porteur de projet :
- Numéro portail E-Synergie : DP 38253 ;
- Opération programmée (numéro Synergie) n° FAM000385 - *Collecte de données DCF 2023-2024*

A bien été déposée auprès de l'autorité de gestion le 31/05/2023

Toute communication avec le service chargé du suivi de votre dossier doit être effectuée à l'adresse feampa@franceagrimer.fr

Le portail E-Synergie.

Merci de ne pas répondre à ce mail.

- L'instructeur en charge de votre dossier reviendra vers vous au moment de l'analyse de votre demande de paiement pour toute demande d'information ou de pièces complémentaires.
- Dans l'éventualité où l'instructeur vous demande des pièces complémentaires, vous pouvez vous reconnecter au portail afin de joindre ces nouvelles pièces à partir du bouton « communication » en retournant dans le formulaire de la demande.